

VIVRE ENSEMBLE

Egalité femmes-hommes : Brest veut montrer l'exemple

Mis en ligne le **mardi 13 décembre 2016**

La ville de Brest et Brest Métropole ont signé avec le Haut conseil à l'égalité une convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Une démarche que les deux collectivités aimeraient étendre à tout le territoire.



Depuis 2009, la ville de Brest et Brest Métropole sont signataires de la charte européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale. Depuis trois mandatures, la municipalité compte aussi dans ses rangs une élue adjointe au maire déléguée à l'égalité femmes-hommes.

Une nouvelle étape vient d'être franchie avec la signature d'une convention entre les deux collectivités locales et le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes. A l'instar de quelques grandes entités publiques en France, Brest réaffirme son engagement via un guide simple et pratique de la communication publique sans stéréotype de sexe.

Dans leurs publications écrites et numériques, la ville de Brest et Brest Métropole doivent veiller au respect de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes à l'image de ces quelques recommandations :

- > éliminer toutes expressions sexistes,
- > accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions,
- > user du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes,
- > utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération,
- > présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes,
- > diversifier les représentations des femmes et des hommes

- > diversifier les représentations des femmes et des hommes...
- > former les professionnel.le.s et diffuser le guide.

"Une démarche qui a valeur d'exemple et d'entraînement pour tout le territoire" a déclaré François Cuillandre lors de la signature de la convention. "Nous ne sommes pas des seconds rôles mais des égales" a conclut Gaëlle Abily, rapporteure du HCE.



En savoir plus <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr>



- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest



RETOUR À LA LISTE



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30